Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Sissi offre deux îles égyptiennes stratégiques aux Saoud

Par Mourad Arbani
Mondialisation.ca, 15 avril 2016
algerie1.com

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Histoire et Géopolitique

La colère gronde en Egypte après la *« vente aux enchères »* à l'Arabie saoudite des richesses du pays par le président Abdel Fattah al-Sissi.

Cette cession des deux îles stratégiques a provoqué une grosse polémique et un concert de protestations en Egypte tant sur les médias classiques que sur les réseaux sociaux. Des juristes, des anciens militaires, ou de simples citoyens contestent la décision du pouvoir. Pour la gauche révolutionnaire, il s'agit d'un territoire vendu contre un pont et des pétrodollars. Et selon certains juristes, l'accord est caduc sans référendum, résume le correspondant de RFI au Caire.

Selon le site *« Arab48 »*, la « coalition nationale de soutien à la légitimité » a invité les citoyens à participer à une manifestation vendredi, pour protester contre l'octroi à l'Arabie saoudite des deux îles de Tiran et de Sanafir.

Dans son communiqué, « la coalition nationale de soutien à la légitimité » a annoncé : *« La souveraineté égyptienne sur chaque parcelle de notre terre est indiscutable, de Hala'ib et Shalateen faisant l'objet d'un litige entre l'Egypte et le Soudan, aux îles de Tiran et de Sanafir, en passant par le Sinaï et toute autre parcelle de notre patrie; et aucun manquement à l'intégrité territorial ne pourrait être toléré. »*

La coalition a condamné le gouvernement du président Abdel Fattah al-Sissi, et l'a accusé d'avoir offert les deux îles de Tiran et de Sanafir aux Saoudiens en échange de quelques avantages.

D'autres militants politiques ont également invité la population à protester en écrivant sur leurs pages *Facebook* le slogan *« Vendredi, notre terre est notre honneur ».*

Le Parti social-démocrate égyptien (pro-Sissi) a annoncé dans un communiqué : *« le parti portera plainte contre l'accord conclu pour tracer une nouvelle frontière maritime avec l'Arabie Saoudite, et nos bureaux dans tout le pays recueilleront des plaintes des citoyens».*

Le parti social-démocrate a demandé au Parlement de rejeter l'accord litigieux, et a appelé à l'organisation d'un référendum pour l'adoption ou le rejet du texte.

Par ailleurs, le parti *Al-Watan* (opposition) a demandé, à l'instar de la plupart des médias et des politiciens d'opposition, la tenue d'un référendum pour l'adoption ou le rejet de l'accord de cession des deux îles de Tiran et de Sanafir à l'Arabie saoudite.

Les 2 îles, Tiran (80 km2), qui sépare la mer Rouge du golfe Aqaba, et celle de Sanafir, à l'est de la première, jouent un très grand rôle dans les échanges commerciaux dans cette zone située entre 3 pays : l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Jordanie.

Selon le communiqué du gouvernement égyptien, cet accord résulte de 6 ans de négociations «*longues et dures*» et 11 réunions du comité chargé de déterminer la frontière maritime entre les deux pays.

En contrepartie de cet accord, les deux pays ont convenu de mettre en place un fonds d'investissement saoudo-égyptien avec un capital de 16 milliards de dollars, qui financera des projets en Egypte, notamment la création d'une zone industrielle et l'édification d'un pont sur la mer Rouge reliant les deux pays. *(Avec agences)*

Source et titre original : Sissi offre deux îles à l'Arabie : La colère gronde en Egypte

La source originale de cet article est algerie1.com
Copyright © Mourad Arbani, algerie1.com, 2016

Articles Par : Mourad Arbani

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca